

RAPPELS MISE A L'ABRI / CONFINEMENT

- Ne quittez pas l'établissement, vous mettriez votre vie en danger.
- Ne restez pas tout seul ou isolé.
- Restez ou regagnez un bâtiment en dur.
- N'incitez personne à venir vous chercher : vous mettriez sa vie en danger et elle gênerait les déplacements des services de secours.
- Suivez les consignes et patientez dans le calme.

- Vous êtes pompier volontaire :
Vous disposez d'une formation aux premiers secours :
Vous vous sentez en capacité d'aider :
Proposez vos services au responsable de votre zone lorsqu'il se présente.
Vous faciliteriez ainsi la mise en sûreté de tous.

CONSIGNES - RISQUE ATTAQUE OU ATTENTAT

S'échapper et/ou se cacher

Choix n°1 : S'échapper

- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche
- Faire silence absolu
- Suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention
- Signaler la localisation des victimes éventuelles

Choix n°2 : Se cacher

- Verrouiller les portes puis se barricader en plaçant des éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau...)
- Eteindre les lumières, les ordinateurs, téléviseur, vidéo-projecteur
- S'éloigner des portes, murs et fenêtres
- S'allonger
- Faire silence absolu et mettre en silencieux les téléphones portables
- Attendre les consignes des forces d'intervention pour évacuer

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS - PPMS

Informations/Consignes aux élèves Lycée René CASSIN

Le plan particulier de mise en sûreté des personnes constitue la meilleure réponse permettant de faire face aux risques majeurs et d'en limiter les conséquences en attendant l'arrivée des secours.

Un risque majeur est un évènement d'origine naturelle ou technologique susceptible de causer de très graves dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement. Ce peut être également une attaque ou un attentat.

Par sa gravité et/ou son étendue, le risque majeur peut provoquer une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

Pour le lycée René CASSIN, les risques majeurs pris en compte sont les suivants :

- **Risque incendie** : déclenchement de l'alerte par la sonnerie incendie entraînant une évacuation de l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement.
- **Risques naturels** : neige, verglas, tempête, séisme...
- **Risques technologiques** : transport de matières dangereuses (RD125 + axe ferroviaire).

Pour ces deux derniers types de risques, il y a déclenchement de l'alerte par les autorités préfectorales. Ceci par l'émission d'un signal d'alerte national au niveau de la commune. Par ailleurs, il y a émission d'un message vocal de mise en sûreté, au niveau du lycée, entraînant la mise à l'abri/confinement de l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement.

- **Risque attaque ou attentat** : s'échapper et/ou se cacher

CONSIGNES - RISQUE INCENDIE

Evacuation

Vous entendez la sonnerie incendie :



Sur un temps de cours

Sous l'autorité de l'adulte en charge de votre classe/groupe ou de manière autonome si vous n'êtes pas en activité encadrée, évacuez les locaux en empruntant l'itinéraire indiqué sur les plans d'évacuation présents dans chaque salle ou dans les couloirs et rejoignez votre point de rassemblement.



Sur un temps de demi-pension (11h30-14h00)

- **Urgence 1** : Evacuez vers le point de rassemblement le plus proche et/ou le plus accessible (cour ou terrain de basket).
- **Urgence 2** : Puis, afin de vous faire recenser, dirigez-vous vers le point de rassemblement sur lequel vous vous seriez regroupés à l'heure de cours de 14h (connaître sa salle de cours de 14h).

Le déplacement éventuel du point de rassemblement « cour » vers le point de rassemblement « terrain de basket » s'effectuera via le portillon situé près du rond-point Villebois Mareuil et par le trottoir longeant le lycée.



Sur un temps de récréation

- **Urgence 1** : Evacuez vers le point de rassemblement le plus proche et/ou le plus accessible (cour ou terrain de basket).
- **Urgence 2** : Puis, afin de vous faire recenser, dirigez-vous vers le point de rassemblement sur lequel vous vous seriez regroupés à l'heure de cours suivante (connaître sa salle de cours suivante).

Le déplacement éventuel du point de rassemblement « cour » vers le point de rassemblement « terrain de basket » s'effectuera via le portillon situé près du rond-point Villebois Mareuil et par le trottoir longeant le lycée.

CONSIGNES - RISQUES NATURELS/TECHNOLOGIQUES

Mise à l'abri/confinement

Vous entendez le signal sonore suivi du message vocal de mise en sûreté :



Sur un temps de cours

- **Vous êtes dans une salle de classe du bâtiment principal ou du bâtiment A** : ne quittez pas la salle, suivez les consignes de votre enseignant.
- **Vous êtes dans les classes mobiles** : évacuez ces salles et présentez-vous au CDI ; le responsable de cette zone vous prendra en charge.
- **Vous êtes dans le hall, la cafétéria, l'auditorium** : présentez-vous au CDI ; le responsable de cette zone vous prendra en charge.
- **Vous êtes en cours d'EPS** : rejoignez les vestiaires du gymnase.



Sur un temps de demi-pension (11h30-14h00)

- **Dirigez-vous vers la salle de classe dans laquelle vous auriez eu cours à 14h.**
Ne quittez pas la salle ; attendez l'arrivée d'un adulte responsable de cette zone.
- **Vous n'avez pas cours à 14h** : présentez-vous au CDI ; le responsable de cette zone vous prendra en charge.



Sur un temps de récréation

- **Dirigez-vous vers la salle de classe dans laquelle vous auriez eu cours à l'heure suivante.**
Ne quittez pas la salle ; attendez l'arrivée d'un adulte responsable de cette zone.
- **Vous n'avez pas cours à l'heure suivante** : présentez-vous au CDI ; le responsable de cette zone vous prendra en charge.